

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2023/E5/209**

ASSEMBLEE DE CORSE

5 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 27 ET 28 JUILLET 2023

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

RAPORTU D'INFURMAZIONE "CORSICA PRUSPETTIVA"

RAPPORT D'INFORMATION "CORSICA PRUSPETTIVA"

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission

RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Le présent rapport d'information a vocation à informer les conseillères et conseillers de l'Assemblée de Corse de l'état d'avancement de la démarche Corsica Pruspettiva, lancée le 27 octobre 2022 par le rapport n° 22/140. Au-delà d'une précision du calendrier prévisionnel et de la méthode, il porte à la connaissance de l'Assemblée de Corse de premiers livrables intermédiaires, annexés à ce rapport.

I. Rappel du contexte

Corsica Pruspettiva vise à mieux appréhender l'impact d'évolutions globales et de chocs exogènes (changement climatique, bouleversements géopolitiques, mutations technologiques, ...) sur le territoire corse.

Corsica Pruspettiva se distingue des travaux de planification réalisés par la Collectivité de Corse et son Conseil exécutif, en ce que cette démarche ne revêt pas de caractère normatif ou programmatique, mais poursuit la double ambition de constituer un **outil d'aide à la décision** pouvant éclairer les débats et décisions des conseillers de l'Assemblée, et de **réunir les mondes politiques, académiques et citoyens** autour des risques et opportunités qui pèsent sur l'île.

Le rapport 22/140 adopté en octobre 2022 prévoyait les séquences de travail suivantes :

Etape 1 – Constitution du laboratoire de prospective et identification de premiers enjeux de prospective – d'ici octobre 2023

Etape 2 – Développement de l'outil prospectif – au cours du dernier semestre 2023

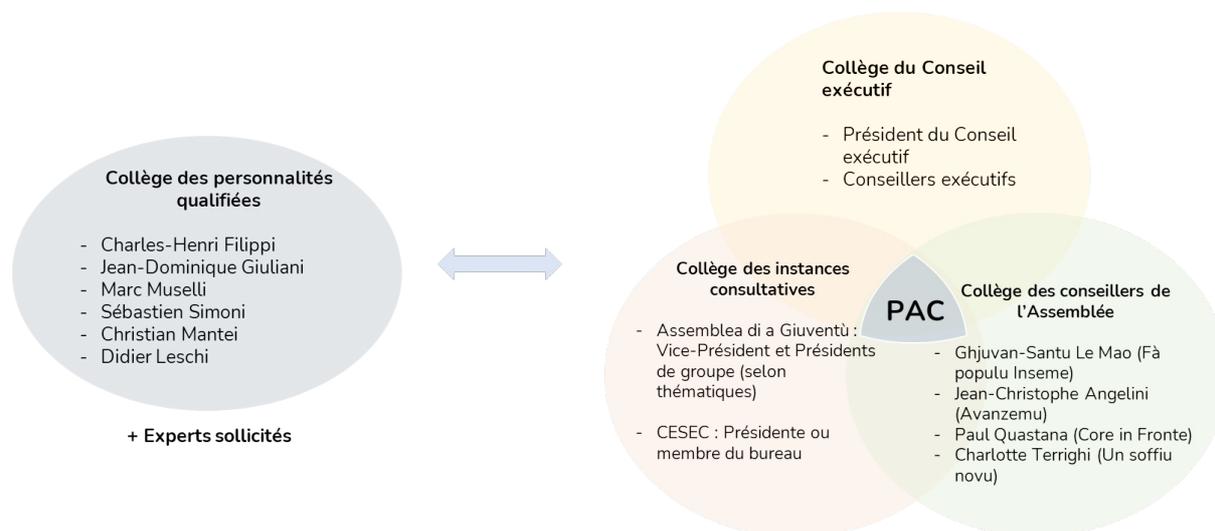
Etape 3 – Identification des scénarii – au plus tard fin 2024

Corsica Pruspettiva souhaitant s'inscrire dans une logique de co-construction, et cet outil visant avant tout à assister les élus de l'Assemblée de Corse, des passerelles entre cette démarche de long terme et les travaux de l'Assemblée doivent être assurées.

Aussi, un laboratoire de prospective, réunissant, dans une logique transpartisane, chaque groupe politique ainsi que les instances consultatives (CESECC et Assemblea di a Giuventù), s'est réuni deux fois depuis février dernier. Des rapports d'informations, semblables à celui-ci, viendront compléter la connaissance de l'Assemblée sur l'avancement de la démarche.

II. Travaux déjà réalisés ou engagés

Le laboratoire de prospective, groupe de réflexion immatériel pilotant cette démarche, est composé de la manière suivante :



Les travaux suivants ont à ce stade été réalisés :

- **Production d'un « temps 0 »**. Lors de l'instruction en commission du rapport actant le lancement de la démarche, certains commissaires présents avaient souligné l'importance de disposer d'un « temps 0 », c'est-à-dire d'un état des lieux du territoire sur lequel devraient s'asseoir les réflexions prospectives à venir. La nécessité de capitaliser sur les travaux déjà menés par la Collectivité de Corse et les différents observatoires du territoire avait également été mise en avant lors du débat à l'Assemblée. Ainsi, bien que non imaginés dans le rapport d'information initial, l'Assemblée de Corse a réalisé deux premiers chantiers pour répondre à ce besoin :
 - o *La synthèse et l'agencement dans un document unique des diagnostics déjà réalisés ces dernières années* par la Collectivité de Corse ou en lien avec elle. Fruit d'un travail interne de recherche documentaire, de sélection et de mise en cohérence dans une logique de transversalité, ce document vise à constituer un premier support pour les réflexions prospectives à venir. Il a été finalisé et partagé avec le laboratoire de prospective le 17 mai 2023 (Annexe 1).
 - o *Le lancement d'une collaboration avec l'OCDE* pour intégrer la Corse dans une étude plus globale pilotée par l'Organisation et financée par la Commission Européenne : [Regions in Globalisation](#). Cette étude permet d'inscrire le « temps 0 » dans une dimension plus internationale, de positionner le territoire dans son environnement méditerranéen et européen. Elle a fait l'objet d'une modélisation statistique réalisée en chambre par l'OCDE, complétée dans un second temps en juin 2023 par une mission en Corse, mêlant visites de terrain à Bastia, en Plaine orientale et à Ajaccio, groupes de travail, et entretiens bilatéraux avec des élus ou dirigeants d'entreprises. Les résultats des volets quantitatifs et qualitatifs de cette étude seront rendus publics courant septembre.

Il s'agit de la première étude de l'OCDE portant spécifiquement sur notre territoire.

- **Production de premières notes de cadrage par les personnalités qualifiées en mars 2023**, portant sur les thématiques de prédilection de chaque expert (changement climatique, révolution numérique, tourisme, économie/finance, géopolitique/Europe). Ces notes analysent les grandes tendances qui pourront être observées à l'horizon 2050, et commencent à dresser les impacts qu'elles pourraient avoir sur le territoire. Elles constituent ainsi la première « toile de fond » prospective de la Corse (Annexe 2).
- **L'identification de premiers enjeux prospectifs**. L'étendue des thématiques de prospective pouvant intéresser notre territoire rend nécessaire, à des fins opérationnelles, un premier resserrement des objets et tendances à étudier. Les personnalités qualifiées ont ainsi dû dégager cinq grands enjeux prospectifs de la lecture du temps 0, du partage des différentes notes de cadrage, et des discussions tenues dans le cadre des réunions de travail. Le fruit de ces réflexions a mené à l'identification des cinq enjeux suivants :
 - o Le changement climatique ;
 - o Le développement humain ;
 - o Les fractures et continuités du territoire ;
 - o Les connectivités et mobilités ;
 - o Le rôle de l'action publique.

Discutés et validés par les autres collègues en réunion plénière du laboratoire de prospective, ces enjeux serviront comme base de discussion, d'analyse et de documentation pour les mois à venir. Toujours dans une logique d'opérationnalisation de la démarche de prospective, ces cinq enjeux devront être précisés par l'identification de phénomènes et chocs stratégiques à étudier en leur sein.

Moins d'un an après le lancement de la démarche, la première phase du projet tel qu'exposée dans la délibération d'octobre 2022 a été accomplie, permettant l'actualisation du calendrier prévisionnel :



III. Etapes suivantes

-Conduite des analyses systémiques et réflexions prospectives

Bien que s'inscrivant en déclinaison d'une vision politique globale, les diagnostics, programmations et schémas directeurs des acteurs publics sont, en Corse comme ailleurs, construits de manière relativement sectorielle. De fait, l'action publique appelle, par nécessité d'organisation administrative et technique, à une relative segmentation. Une démarche prospective, en ce qu'elle ne subit pas les mêmes contraintes propres à la conception et mise en œuvre des politiques publiques, peut éclairer le travail de transversalité poursuivis par le Conseil exécutif.

Le « temps 0 » a tâché de s'affranchir de ces frontières sectorielles en agrégeant les données au sein d'un même document, mais cette démarche se doit être encore étoffée. Cet enrichissement pourra être permis par la conduite d'analyses systémiques du territoire, pour mettre en relation des variables issues de domaines variées, autour d'un même enjeu de prospective.

L'objectif de Corsica Pruspettiva étant de constituer un outil d'aide à la décision, ces analyses systémiques, bien que rigoureuses techniquement, devront s'incarner dans des représentations simplifiées et visuelles du système territorial corse et de ses sous-systèmes, afin d'être facilement mobilisables par les élus et les instances consultatives de l'Assemblée de Corse.

Ces représentations, construites à partir de l'étude des mécanismes actuels, serviront dans un second temps de support pour simuler l'impact de chocs exogènes (ex : allongement des périodes de sécheresse, évolution des migrations résidentielles, ...) et ainsi lancer la construction de scénarios prospectifs à horizon 2050. Pour mener ces analyses, l'Assemblée de Corse pourra avoir recours à un accompagnement technique extérieur à compter de la rentrée, dans la même enveloppe budgétaire que celle prévue par le rapport d'information d'octobre 2022.

➤ Partage de nos travaux

Au-delà de ce travail de fond destiné à l'Assemblée de Corse, l'outil prospectif devra également associer plus largement les Corses et élus du territoire, permettant des passerelles entre les mondes politiques, académiques et citoyens. Poursuivant cet objectif, un cycle de conférences publiques va être organisé. Les thématiques abordées, en lien avec les cinq enjeux retenus par le laboratoire de prospective, devront permettre de confronter les avis d'experts de grands phénomènes globaux contemporains, et d'experts de leurs déclinaisons sur notre territoire.

Cette logique de partage et de communication sera également l'occasion de construire de nouvelles relations avec des organisations internationales qui, bien que ne travaillant historiquement qu'en lien direct avec leurs Etat membres, pourront demain collaborer de manière plus rapprochée avec nos institutions.

Les premiers rendez-vous prévus ou pressentis sont :

- 25 juillet 2023 : « Démographie : enjeux globaux et projections locales »

Intervenants :

- *François Gemenne (GIEC, Sciences Po, Université de Lège),*
- *Sébastien Oliveau (Université Aix-Marseille, CNRS),*
- *Antonin Bretel (INSEE)*
- *Didier Leschi (Office français de l'immigration et de l'intégration)*

- Automne 2023 : « Restitution de l'étude sur la Corse dans le cadre du projet *Regions in Globalisation* »
Intervenant : OCDE
- Automne 2023 : « Présentation du rapport 2023 sur le développement dans le monde : Migrants, réfugiés et sociétés »
Intervenant : Banque mondiale
- Hiver 2023 : « Energie-Climat : quelles ressources demain ? »
Intervenants : en cours

IV. Conclusion

Ce rapport d'information est le premier d'une série visant à porter à la connaissance de l'Assemblée de Corse l'état d'avancement de Corsica Pruspettiva, mais également et peut-être surtout, à recueillir, par le débat parlementaire, les attendus des conseillères et conseillers de l'Assemblée de Corse dans cette perspective.

Cette approche itérative, permise par la communication de livrables intermédiaires, devra permettre la construction d'un outil au plus près du besoin de notre Assemblée.